

Monsieur le ministre,
Chers collègues,

Mon groupe se réjouit évidemment de pouvoir adopter cet amendement qui permettra à 120000 enseignants de toucher sans pénalité fiscale leur salaire de décembre en décembre.

L'initiative de cette proposition revient au départ au gouvernement de la communauté française, aux ministres Dupont et Daerden en particulier

Car contrairement à ce que mon collègue de Donea a dit la semaine dernière, la communauté française ne se cachait pas derrière le fédéral pour ne pas payer en décembre les enseignants ;

La communauté française voulait avoir la certitude que le fédéral adopterait une mesure fiscale particulière pour empêcher que les enseignants en étant payés comme il se doit en décembre ne payent davantage d'impôts.

Mon président de groupe avait d'ailleurs déposé la semaine dernière en urgence une proposition pour adopter une dérogation à la loi fiscale, je me réjouis que vous ayez devancé son examen en nous proposant aujourd'hui un amendement à la loi sur les dispositions diverses.

Nous soutenons évidemment sans réserve cet amendement.

Si le ton dr était plus mordant :

Mon groupe ne peut que se réjouir de l'accouchement tardif de cette décision du Ministre des Finances.

Car je tiens à rappeler, et j'ai ici copie de différents courriers, que depuis de nombreuses années, la Communauté française a fait en sorte de pouvoir enfin payer aux enseignants le salaire du mois de décembre durant ce même mois. Pour éviter qu'en raison des lois fiscales, cela se traduise par une perte de revenus, la Communauté française a interpellé à plusieurs reprises le Ministre des Finances.

A chaque fois, la Communauté française se heurtait à un refus dogmatique et systématique.

Ainsi :

- un « NON » à Michel Daerden et Christian Dupont en septembre 2004 (annexe 1)
- un « NON » à Marie Arena en janvier 2006 (annexe 2)
- un « NON » à Marie Arena en février 2007 (annexe 3)
- et, enfin, un... « NON » à Rudy Demotte en octobre 2008 (annexe 4).

Depuis 2004 donc, Didier Reynders s'ingénie à justifier son refus de rendre possible pour les enseignants le paiement de leur salaire de décembre en... décembre.

C'est donc avec une satisfaction particulière que mon groupe constate que vous ne vous êtes pas entêté dans l'erreur.
Je vous remercie !!!!